



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 FEVRIER 2024

Délibération n° CA 09/2024

Portant sur le rapport relatif à la convention d'assistance juridique avec la SELARLU LUISI Avocat dans le cadre des contentieux sociaux de l'Office des Transports de la Corse

Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse s'est réuni le 26 février 2024 à 10h00 sous la présidence de Madame Flora Mattei, Conseillère Exécutive, Présidente de l'Office des Transports de la Corse, par visioconférence via Teams.

Membres présents :

Mme MATTEI Flora	Conseillère Exécutive, Présidente de l'OTC
Mme ANTONINI Danielle	Conseillère de l'Assemblée de Corse
M. CASTELLI Antoine	Représentant le syndicat CGC
M. DE PERETTI Nicolas	Représentant le syndicat CFDT
M. GIOVANNANGELI Dominique	Représentant l'URAF de Corse
Mme LEBOMIN Vanina	Conseillère de l'Assemblée de Corse
M. LECCIA Jean-Baptiste	Représentant le syndicat FO
Mme MARCHETTI Sandra	Conseillère de l'Assemblée de Corse
Mme NICOLAI MARCELLINI Marie-Désirée	Représentant le syndicat STC
M. PANZANI Jean-Paul	Conseiller de l'Assemblée de Corse
Mme PIETRI Véronique	Conseillère de l'Assemblée de Corse
M. SAVELLI Jean-Michel	Conseiller de l'Assemblée de Corse
M. SAVELLI Joseph	Conseiller de l'Assemblée de Corse
M. TROJANI Paul	Représentant la CCI de la Haute Corse
M. VALDRIGHI Hervé	Conseiller de l'Assemblée de Corse

Membres ayant donné pouvoir :

M. ACQUAVIVA Jean-Félix	Conseiller de l'Assemblée de Corse
Mme BASTIANI Angèle	Présidente de l'ATC
M. BENZONI Joseph	Représentant la CCI de la Corse du Sud
M. BICCHIERAY Didier	Conseiller de l'Assemblée de Corse
M. BRADESI Laurent	Représentant le syndicat Strada Corsa
M. LUCCIONI Don Joseph	Conseiller de l'Assemblée de Corse
Mme MAUPERTUIS Marie-Antoinette	Présidente de l'Assemblée de Corse
M. QUASTANA Paul	Conseiller de l'Assemblée de Corse
Mme TIBERI Julia	Conseillère de l'Assemblée de Corse
M. VANNI Hyacinthe	Conseiller de l'Assemblée de Corse

Membres absents ou excusés :

M. ARRIGHI Pierre	Représentant la Chambre d'Agriculture 2A
M. BINDINELLI Jacques	Représentant le syndicat SPTC
Mme BOZZI Valérie	Conseillère de l'Assemblée de Corse
Mme FERRI Evelyne	Représentant le syndicat CGT
M. MELA Georges	Conseiller de l'Assemblée de Corse
M. MIAS Patrick	Représentant la CRMA de Corse
M. VENTURI Jean-Marc	Représentant la Chambre d'Agriculture 2B

Membre de plein droit :

M. Amaury De Saint-Quentin, Préfet de Région, Préfet de la Corse du Sud, représenté par M. Alexandre LALLEMENT, chargé de mission mobilités-énergie au Secrétariat Général pour les Affaires de Corse.

Membres avec voix consultative :

M. SANTONI Jean-François	Directeur Général de l'OTC
Mme STAEBLER Martine	Payeur de Corse

Assiste de plein droit à la réunion du Conseil d'Administration :

M. GRASSI Andria représentant le Directeur Général des Services de la Collectivité de Corse au titre de la Tutelle

Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse

- **Vu** le code général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.4421-1 à L.4426-1,
- **Vu** la délibération n° 92/21 AC de l'Assemblée de Corse du 26 mai 1992 portant adoption des statuts de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** la délibération n° 95/03 AC de l'Assemblée de Corse du 9 février 1995 portant modification des statuts de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** la délibération n° 02/427 AC de l'Assemblée de Corse du 18 décembre 2002 relative aux agences et offices de la Collectivité Territoriale de Corse et portant modification des statuts de ces établissements publics,
- **Vu** la délibération n° 21/117 AC de l'Assemblée de Corse du 1^{er} Juillet 2021 portant élection du Président du Conseil Exécutif de Corse et des Conseillers Exécutifs,
- **Vu** l'arrêté n° 21/005 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse du 6 Juillet 2021 portant désignation de Madame Flora MATTEI, Présidente de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** la délibération n° 21/129 AC de l'Assemblée de Corse du 22 Juillet 2021, portant désignation des représentants de l'Assemblée de Corse au sein des organismes divers,
- **Vu** l'arrêté n° 21/177 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 14 Septembre 2021 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** l'arrêté n° 22/092 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 15 Mars 2022 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** l'arrêté n° 22/972 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 6 Décembre 2022 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,

- **Vu** l'arrêté n° 23/031 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 7 Février 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** l'arrêté n° 23/556 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 7 Septembre 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** l'arrêté n° 23/824 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 21 Novembre 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** les demandes de Mesdames VESPERINI, LOPES, GABRIELLI, MARIANI introduites devant le conseil des Prud'hommes d'Ajaccio en date du 9 Avril 2015,
- **Vu** le jugement du 4 juin 2019 du conseil des Prud'hommes d'Ajaccio concernant les quatre salariés,
- **Vu** l'arrêt du 22 décembre 2021 rendu par la Cour d'appel de Bastia (chambre sociale),
- **Vu** l'arrêt de renvoi du 8 novembre 2023 rendu par la Cour de Cassation (Chambre sociale),
- **Vu** le rapport relatif à la convention d'assistance juridique avec la SELARLU LUISI Avocat dans le cadre des contentieux sociaux de l'Office des Transports de la Corse.

**Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
Après en avoir délibéré,**

ARTICLE 1^{er} :

Approuve le rapport relatif à la convention d'assistance juridique avec la SELARLU LUISI Avocat dans le cadre des contentieux sociaux de l'Office des Transports de la Corse

Nombre total de membres du conseil d'administration : 32

Nombre de membres du conseil d'administration présents ou représentés : 25

Nombre de voix pour : 18

Nombre de voix contre : 1

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de non-participations : 6

ARTICLE 2 :

Approuve la signature par le Directeur Général d'une convention d'assistance juridique avec la SELARLU LUISI Avocat dans le cadre des contentieux sociaux de l'Office des Transports de la Corse.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de l'Office des Transports de la Corse ainsi qu'au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Fait à Ajaccio, le 26 février 2024

Flora MATTEI

